



Le C.E.C.M.M

est heureux de vous convier à la
15^{ème} édition du

« Trophée Chiroquois FLEURET »

Catégories M9, M11 et M13 individuel

Une rencontre interclubs sera organisée pour les M7

Dimanche 05 Février 2023

Challenge référence comptant pour le classement départemental du 91



**Complexe Sportif Jesse Owens
Avenue de l'Europe
91380 CHILLY-MAZARIN**

REGLEMENT DE L'ÉPREUVE

Arme : Fleuret électrique (sauf pour les M7, au fleuret ordinaire)

Horaires et inscriptions :

M7	13h30
M9	12h00
M11	09h
M13	10h30

Les engagements devront obligatoirement se faire avant le Vendredi 03 Février 23h59 sur l'extranet de la FFE.

Droit d'inscription : 10€
(majorée à 20€ si inscription hors extranet, sous réserve de présentation d'un justificatif de prise de licence)

Matériel : Celui-ci devra être en conformité avec le règlement de la FFE

Formule :

- M9/M11/M13 : 1 tour de poule suivi d'un tableau d'élimination direct sans repêchage
- M7 : répartition par groupe de 8, constitution de 2 poules de 4, suivi d'un petit tableau de 8

Directoire technique :

Il sera composé sur place et pourra être amené à prendre toute décision utile en conformité avec le règlement de la FFE, et ce pour le bon déroulement de l'épreuve.

Arbitrage :

Pour le bon déroulement de l'épreuve, **tout club engageant au moins 4 tireurs de la même catégorie (garçons et filles réunies) devra présenter un arbitre.**

Récompenses :

Les 8 premiers de chaque catégorie seront récompensés.

Tous les M7 se verront remettre une médaille.

Un trophée du meilleur club sera attribué. Le classement se fera sur les 2 meilleurs tireurs de chaque catégorie M9/M11/M13, les podiums rapportant un bonus de 15 pts pour le 1^{er}, 10 pts pour le 2^{ème} et 5 points pour le 3^{ème}

1 point par participant M7 sera également attribué aux clubs.

Le club possédant le plus de points sera déclaré vainqueur.

Buvette :

Une buvette vous accueillera pendant toute la durée de la compétition.

Renseignements :

C.E.C.M.M
Mail : cecmm91@gmail.com

